

L'histoire du canicross en France

1 Résumé en français puis en anglais

Notre travail porte autour de l'histoire du canicross à travers différentes dimensions essentielles dans cette pratique. Ces différentes dimensions sont par exemple la médiatisation, les valeurs véhiculées par la pratique ou encore le haut-niveau. Cette histoire passe donc forcément par la création de la discipline puis des grandes compétitions qui amènent forcément à de grands résultats. Pour cela, nous nous sommes beaucoup appuyé sur le parcours de M. Anthony Le Moigne, le plus grand canicrosser français à ce jour aux côtés de ses chiens notamment Phenix et aujourd'hui Atlas. L'ensemble de ces dimensions cherchent en permanence à mettre en avant le lien entre le chien et le pratiquant qui est l'essence même de cette jeune pratique en pleine évolution d'autant plus avec la situation sanitaire qui a mis en avant les pratiques en extérieur et de plein air beaucoup plus que les pratiques en intérieur.

Our work focuses on the history of canicross through different essential dimensions in this practice. These different dimensions are, for example, the media coverage, the values conveyed by the practice or the high level. This history necessarily goes through the creation of the discipline and then the major competitions that inevitably lead to great results. For this, we have relied heavily on the career of Mr. Anthony Le Moigne, the greatest French canicrosser to date, alongside his dogs, notably Phenix and now Atlas. All of these dimensions are constantly seeking to highlight the link between the dog and the practitioner, which is the very essence of this young practice in full evolution, especially with the health situation, which has emphasised outdoor and open-air practices much more than indoor practices.

2 Remerciements

Avant de commencer ce dossier, nous tenons tout d'abord à remercier la Fédération des Sports et Loisirs Canins. En effet, cette dernière nous a accordés sa confiance afin de réaliser ce dossier de méthodologie de recherche historique. Leur enthousiasme, leur compréhension de notre projet de découverte, leur sympathie et leur aide nous ont permis d'évoluer dans un contexte bienveillant et propice à la réalisation de ce dossier.

Nous souhaitons remercier personnellement :

- Monsieur LABSLEIZ Yvon, président de la Fédération des Sports et Loisirs Canins, pour sa disponibilité et son implication qui nous ont permis de bénéficier des réponses adéquates à nos questions et d'avoir à disposition des documents pour mener à bien ce dossier. Ce dernier nous a permis de bénéficier de son réseau de contact pour nous divulguer les informations les plus exactes au sujet de l'historique de l'organisation.

- Monsieur LE MOIGNE Antony, athlète à renommé mondial et pilier de la Fédération des Sports et Loisirs Canins, pour nous avoir transmis son expérience de terrain et ses connaissances spécifiques de l'activité.

-Monsieur TALBOT Jean-Pierre, président de La Fédération européenne de canicross, qui nous a transmis son livre intitulé "Canicross, bike-jöring: mode d'emploi" regroupant un groupement historique d'information nous permettant d'en apprendre plus sur le contexte du Cani Cross.

Enfin, nous remercions l'IFEPSA qui nous a offert l'opportunité d'effectuer cette recherche sous son aile, ce qui nous permet d'élargir notre panel de compétences théoriques notamment en méthodologie de la recherche, qui seront nécessaires dans notre projet professionnel d'éducateur Sportif.

En parallèle, nous souhaitons mentionner notre professeur référent Monsieur PENARD Etienne qui nous a aiguillé et donné la possibilité d'en apprendre davantage sur les stratégies à adopter pour mener à bien nos recherches.

Sommaire

Table des matières

<u>1</u>	<u>Résumé en français puis en anglais</u>	1
<u>2</u>	<u>Remerciements</u>	2
<u>3</u>	<u>Introduction</u>	4
<u>4</u>	<u>Revue de littérature :</u>	6
<u>5</u>	<u>Problématique :</u>	8
<u>6</u>	<u>Descriptif des sources</u>	8
<u>7</u>	<u>Plan au regard de la thématique</u>	9
<u>7.1</u>	<u>Une pratique largement méconnu essayant de se démocratiser face à un public de plus en plus grandissant</u>	9
<u>7.1.1</u>	<u>Le canicross, une discipline non médiatisé se faisant une place à une échelle internationale</u>	9
<u>7.1.2</u>	<u>Une discipline à valeurs institutionnelles</u>	10
<u>7.1.3</u>	<u>Le haut niveau français à travers les performances d'Antony Le Moigne</u>	11
<u>7.2</u>	<u>Des valeurs sociales, morales, physiques et psychologiques à travers une pratique au service de l'être humain en adéquation avec les valeurs animales</u>	12
<u>7.2.1</u>	<u>Une pratique permettant un bien être physiologique chez l'etre humain mais également psychologique et social !</u>	12
<u>7.2.2</u>	<u>Une discipline cherchant avant tout le bien-être animal et dans le cas échéant, le compétiteur se met face à des instances juridiques</u>	13
<u>7.2.3</u>	<u>Le canicross, une discipline qui ne veut pas apparaître sur la scène olympique</u> 14	
<u>8</u>	<u>Conclusion :</u>	16
<u>9</u>	<u>Bibliographie :</u>	17

3 Introduction

En 1960, le célèbre athlète Jean Pierre TALBOT tourne “Tintin et le Mystère de la Toison d'Or” , film tiré de l'œuvre de HERGE. On y découvre Tintin y faisant son jogging matinal dans le parc du château de Moulinsart, en compagnie de son fidèle Milou¹. De là à penser qu'il s'agissait du canicross, il n'y a qu'un pas ! En effet, ces derniers courent ensemble mais les efforts ne sont pas partagés, n'étant pas médiés par une laisse. Or la vision de la complicité humain/chien est un levier de l'arrivée de la pratique et de son début de rayonnement mondial.

En France, la pratique a pour origine une idée originale d'un vétérinaire lyonnais à la fin des années 1980, Gilles Pernoud, qui s'inspire du ski joëring pratiqué dans les pays nordiques.

Le Canicross, CaniVTT, CaniTrottinette pourraient donc se définir comme des disciplines associant dans un même effort, un chien et son maître. Ce sont des activités physiques et ludiques à partager avec son chien.

L'objectif est simple : aller le plus vite possible en respectant impérativement l'allure de l'animal et l'animal lui-même. Si le chien ne veut plus courir ou ralentit, le maître doit s'arrêter ou ralentir, il est INTERDIT de le forcer à courir en tirant. Le chien doit toujours être devant, au pire à côté de son maître, mais JAMAIS derrière.

Le chien est muni d'un harnais, il est relié à son maître :

- en Canicross, par une ligne de trait élastique, attachée à une ceinture lombaire.
- en CaniVTT, par une ligne de trait élastique attachée au VTT plus loin que l'aplomb de la roue. Le but étant d'amortir les chocs et garder toute liberté de mouvement.

Ouvert à tous, du plus jeune (caniBaby) au plus âgé, le canicross peut se pratiquer dans le cadre du loisir, détente et entretien ou sous l'aspect sportif. Le but étant pour l'animal de participer activement en aidant son maître à parcourir une distance définie.

Il est progressivement devenu un sport à part entière qui peut être pratiqué comme un simple loisir ou en compétition. Il attire de plus en plus d'athlètes pratiquant déjà la course à pied, ou encore des cyclistes et triathlètes. En 2020, la Fédération des Sports et Loisirs Canins compte un peu plus de 3000 licenciés, la France est le pays souverain de cette discipline en termes de pratiquant devant la Belgique et la Suisse.

¹ Jean Jaques VIERNE, JV. (Réalisateur). (1961). *Tintin et le Mystère de la Toison d'or*. HERGE

Néanmoins, ce sport malgré le fait qu'il ne cesse de croître, est une discipline minoritaire s'expliquant dans un premier temps par sa naissance tardive et dans un second temps par la relation humain animal et les diverses mentalités vis à vis de ces derniers "Dans bien des endroits du monde, la distinction entre les humains et les animaux n'est pas conçue de la même manière que chez nous. En Amérique du Sud par exemple, il est commun de doter certaines espèces animales de propriétés sociales ou mentales que nous réservons à l'espèce humaine. Là-bas, se demander si la relation à l'animal « peut être » significative apparaîtrait tout à fait incongru : les animaux sont des partenaires sociaux à part entière." ²

La France dans cette discipline s'illustre dès 1998, lors des premières épreuves internationales de canicross nommé "Trophée des Montagnes" qui se déroulent sur 3 étapes par la victoire d'Yvon LASBLEIZ. Mais notamment plus récemment, par les prouesses d'Antony Le Moigne qui s'est illustré en 2013 et 2015 aux côtés de Phoenix aux Championnats du Monde où il fut sacré deux fois.

Le canicross est une discipline de vitesse. L'athlète éprouve des sensations formidables : il peut gagner jusqu'à deux et quatre kilomètres à l'heure.

Seule une complicité avec son partenaire canin permet de tels résultats. Un équipement spécialisé s'impose pour accompagner les performances des athlètes (harnais, baudrier, ceinture, ligne de trait).

Réglementairement, le chien doit avoir 15 mois pour commencer la compétition.

Le canicross permet d'avoir une bonne hygiène de vie, apporte de meilleures conditions de vie au chien comme au coureur, et permet de développer l'esprit d'équipe. Ce sport permet de mincir, de se muscler, d'améliorer la capacité respiratoire, de créer une complicité avec le chien, de déstresser et de se vider la tête.

Le canicross s'adresse donc à tous et pour toutes les races (sauf la Catégorie 1). Les chaussures à pointes sont strictement interdites pour éviter de blesser les compagnons canins.

² de Villers, B. & Servais, V. (2016). Chapitre 4. La médiation animale comme dispositif technique. Dans : Christine Servais éd., *La médiation: Théorie et terrains* (pp. 81-102). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.servais.2016.01.0081>

4 Revue de littérature :

Nos recherches autour de l'historique du canicross se sont d'abord appuyées sur une analyse de la littérature scientifique ayant déjà travaillé autour du développement d'une activité au niveau national que ce soit en France ou non.

Tout d'abord nous nous sommes appuyés sur l'article de Djamel Boulebier autour du « Développement des sports hippiques en Algérie »³. Ce travail a été très enrichissant pour nous, puisqu'il s'intéresse à un sport que nous pourrions qualifier de "non-universel" comme pourrait dire Yvonnick Le Lay dans « Émergence et diffusion du rugby à XV en Géorgie »⁴... qui qualifie le football comme un sport ayant le statut de sport universel du à son grand nombre de licenciés au niveau mondial mais aussi à travers la diffusion dans les médias principalement à la télévision. De plus, l'article de Djamel Boulebier nous apporte beaucoup d'informations sur la méthodologie à adopter pour construire une recherche autour du développement d'un sport avec un lien entre humains et animaux à travers une analyse plutôt thématique que chronologique. En effet, l'auteur commence par décrire l'implantation de l'animal dans le pays puis l'institutionnalisation de l'activité notamment à travers la description des premières compétitions et de leurs retombées principalement à travers l'importance des structures associatives. Par la suite, il nous explique comment la pratique s'implante dans la société.

Dans un second temps, nous nous sommes penchés sur l'article de Laurent Paccaud « Emergence et développement du e-hockey : une pratique inclusive »⁵ Cet article nous montre à nouveau comment aborder le développement et l'émergence d'un sport non universel qui de plus, est tout comme le canicross un sport dont l'origine est une dérive d'un sport plus "traditionnel". Dans cet article, Laurent Paccaud nous parle donc du e-hockey qui est une forme de hockey mais adapté aux handicapés puisqu'elle se pratique en fauteuil roulant électrique. Pour la comparaison, le canicross est une dérive du trail mais accompagné et assisté d'un chien. De plus, cet article nous a beaucoup renseigné sur la façon d'aborder

³ Boulebier, D. (2008). L'émergence du sport hippique en Algérie : l'exemple du Constantinois. *Outre-mers*, 95(360), 145-167. <https://doi.org/10.3406/outre.2008.4357>

⁴ Le Lay, Y. (2021). Émergence et diffusion du rugby à XV en Géorgie. *L'Espace géographique*, Tome 49(2), 167-184. <https://doi.org/10.3917/eg.492.0167>

⁵ PACCAUD, L. P. (2017). Emergence et développement du e-hockey : une pratique inclusive ? *Développement humain, handicap et changement social*, 25-39.

un sujet de façon diachronique mais plus de manière thématique. Cette approche thématique permet donc de caractériser l'évolution de la pratique tout en pouvant expliquer différents facteurs pouvant se passer en même temps sans pour autant être bloquer par la caractérisation de la période. En effet, le plan chronologique demande à ce que nous caractérisions l'évolution de la pratique selon les bornes alors que le diachronique permet de se fixer sur un aspect de l'évolution permettant une avancée sans forcément se soucier de la bonne concordance temporelle. De plus, Laurent Paccaud s'appuie en majeure partie dans son article sur le développement dans le pays où la pratique a été créée. C'est également le but de notre recherche autour du canicross qui comme nous l'avons vu auparavant a été créé par un vétérinaire français. Ce travail nous donne donc des indices sur quels facteurs nous pouvons-nous appuyer dans nos recherches autour du développement d'une pratique dans son pays d'origine. Nous pouvons également rajouter la visée hygiénique de chacune de ces deux pratiques. D'un côté le e-hockey étant un moyen de faire faire de l'activité physique et sportive a des personnes en situation de handicap et de l'autre le canicross étant avant tout une pratique hygiénique pour l'homme et pour le chien aant d'être une pratique compétitive. Le dernier ouvrage que nous allons présenter est l'œuvre qui nous en a le plus appris. Ce livre s'intitule « Canicross bike joring mode d'emploi » de JP Talbot⁶. Il est constitué de plusieurs parties dont notamment une partie historique de ces différents sports. Cette partie suit un plan chronologique ce qui la différencie de notre travail qui sera plutôt thématique. JP Talbot a tout comme nous souhaité s'appuyer sur l'implication de sportifs importants dans la pratique tel que Jacques Adam mais aussi sur les compétitions majeures et leurs organisateurs. C'est une œuvre qui parle donc du canicross, qui donne donc beaucoup d'informations sur la méthodologie du travail autour de cette pratique que ce soit autour de la relation homme-chien mais aussi sur l'institutionnalisation de la pratique.

⁶ TALBOT, J. P. (2018, 31 janvier). *Canicross bike joring mode d'emploi*. Edisalm - Ceres.

5 Problématique :

Au regard de la discipline du cani-cross et de son environnement global, nous pouvons nous questionner sur son rayonnement en France.

6 Descriptif des sources

Pour notre travail autour de ce sujet, nous nous sommes appuyés sur plusieurs sources différentes. Tout d'abord, les travaux précédents autour de l'histoire propre de la création du canicross tel que l'ouvrage de M. Jean-Pierre Talbot dont toute une partie est réservée à l'historique mais aussi sur les supports de la F.S.L.C. notamment disponible en ligne.

Ensuite, nous nous sommes appuyés sur des documents institutionnels de la F.S.L.C., notamment les comptes rendus d'assemblées générales qui nous ont donnés de très bonnes indications sur l'évolution de la pratique en France principalement.

De plus, les nombreux échanges téléphoniques et par mail avec M. Yvon LABSLEIZ nous ont beaucoup orientés dans nos recherches et démarches autour du canicross français et international.

Pour terminer, les nombreuses interviews d'Anthony LE MOIGNE disponibles en ligne nous ont permis dans un premier temps de découvrir son parcours puis dans un second temps cette histoire nous a permis de lier pratique de haut-niveau et résultats internationaux avec les missions de la F.S.L.C. ainsi que les retombés que ces résultats apportent au canicross français.

7 Plan au regard de la thématique

7.1 *Une pratique largement méconnue essayant de se démocratiser face à un public de plus en plus grandissant*

7.1.1 Le canicross, une discipline non médiatisée se faisant une place à une échelle internationale

Le canicross est aujourd'hui un sport très récent que ce soit au niveau de la pratique mais aussi et surtout au niveau de son institutionnalisation puisque la Fédération Française des Sports et Loisirs Canins (FSLC) a vu le jour seulement en 2006. La discipline est donc extrêmement peu médiatisée. Seul les connaisseurs et passionnés de la discipline savent où et comment trouver de l'information sur la pratique.

Cependant, le canicross a pu connaître quelques apparitions médiatiques, depuis quelques années. Ces apparitions sont notamment télévisuelles comme par exemple en 2018 sur France 2 ou encore sur certaines chaînes plutôt locales. Cette faible médiatisation a surtout été permises grâce aux compétitions se développant un peu partout mais surtout grâce aux performances d'athlètes français tel qu'Anthony Le Moigne dont nous verrons le parcours par la suite.

Malgré cette faible médiatisation, le canicross cherche à se faire une place à l'échelle internationale. Notamment au niveau européen où les pays limitrophes à la France mais aussi les pays nordiques sont assez adeptes des pratiques canines. Ces pratiques canines sont notamment appréciées dans les montagnes et lieux enneigés par rapport aux pratiques de chien de traineau et ce qui en découle. Le canicross permet de pouvoir avoir une activité avec son chien peu importe la localisation et la situation.

Bien que nous puissions constater un développement à l'échelle européenne, la France, berceau du canicross, reste le lieu majeur de la pratique principalement par l'organisation de compétition internationale telle que le Trophée Des Montagnes qui regroupe environ 400 participants. Par exemple à titre de comparaison, la F.S.L.C. compte environ 3 fois plus de pratiquants qu'en Belgique. Autre exemple de l'importance numérique de la France, lors des championnats d'Europe en 2018 se déroulant en Italie, la France a été la plus grande délégation à se déplacer avec environ 120 athlètes présents rapportant au final 16 médailles toutes catégories confondues. Cette importance française se retrouve également institutionnellement puisque le président de la Fédération Internationale de Canicross est un français, M. Yvon LABSLEIZ, également président de la FSLC.

7.1.2 Une discipline à valeurs institutionnelles

En effet, la Fédération Française des Sports et Loisirs Canins (F.S.L.C.) présidée par M. LABSLEIZ, a vu le jour en juillet 2006. Elle a pour but la promotion, l'organisation et le développement des sports canins « monochien », c'est-à-dire un effort commun entre un humain et un seul chien uniquement. La F.S.L.C. est donc, comme nous l'avons un peu évoqué auparavant, leader au niveau des sports monochien que ce soit au niveau national ou international. La F.S.L.C a pour ancêtre la Fédération Athlétique Canine (F.A.C.) créée vingt ans avant elle. La discipline connaît aujourd'hui une confrontation assez complexe par rapport à cette institutionnalisation de la pratique. En effet, la F.S.L.C. est leader sur la plan de la pratique canicross mais ne peut pas organiser de compétition telle que des championnats de France et donc remettre des titres de Champion de France alors qu'elle compte comme adhérent parmi les meilleurs pratiquants de la discipline. Ce souci provient donc des choix de l'Etat. Pour pouvoir remettre des titres de Champion de France, la fédération en question doit être délégataire, c'est-à-dire agréée par l'Etat. Cependant, à l'heure actuelle seule la Fédération Française des Sports de Traineaux (F.F.S.T.) est délégataire. Cette fédération étant moins prépondérante par rapport à la pratique du canicross, la F.S.L.C. a déposé à de nombreuses reprises des dossiers de demande d'agrément. Nous avons pu constater cette volonté de devenir délégataire au sein du compte rendu de l'assemblée générale⁷ où l'on apprend que cette demande de dossier a déjà réussi à passer la première étape du service juridique du ministère de la jeunesse et des sports, elle est maintenant entre les mains du cabinet du ministère. D'après la F.S.L.C. la décision est donc aujourd'hui plutôt d'ordre politique et nous n'irons pas plus loin sur cette question qui n'est pas le cœur de notre sujet. L'institutionnalisation de la pratique est donc assez compliquée de par sa nature assez récente mais aussi sa recherche de démocratisation au grand public. Cette recherche explique donc cette bataille afin d'être reconnu par l'Etat puisqu'une délégation n'apporte pas uniquement le droit de décerner des titres nationaux mais elle apporte surtout une reconnaissance de l'Etat apportant de nombreux avantages qui ne sont pas négligeables pour l'expansion de la pratique.

⁷ Annexe, image

7.1.3 Le haut niveau français à travers les performances d'Anthony Le Moigne

L'une des missions de la F.S.L.C. est donc de développer et promouvoir également le haut-niveau puisque c'est un organe essentiel de la promotion de la pratique notamment à travers des personnes marquantes ayant de grandes performances. Anthony Le Moigne en est l'exemple parfait. Ses performances ont notamment permis de développer le pôle performance en France en "détectant, accompagnant et en optimisant la préparation des compétiteurs"AG p.13, du 19/09/15. Il fut par ailleurs reçu à l'élysée le 14/01/14.

Revenons tout d'abord sur son parcours et son histoire. Anthony LEMOIGNE était un athlète professionnel en Ironman pendant six ans, ce dernier, a arrêté la pratique en 2006. « Après être allé au Brésil, en Nouvelle-Zélande et partout en Europe, j'avais le goût de passer à autre chose. C'est très chronophage les entraînements de triathlon et j'en avais assez. Deux jours après avoir arrêté, j'ai enfin réalisé un vieux rêve et j'ai adopté Canyon, un chien Husky ». C'est avec ce premier chien qu'Anthony a découvert le canicross. Anthony a par ses performances contribué à l'élargissement de la renommée de la discipline grâce au fort lien avec ses différents chiens : Link, Opale, Phoenix, Tyson, Canyon et tout nouvellement Atlas. Pour ne citer que Phoenix, il est en France, le chien permettant à Anthony LEMOIGNE d'être invaincu entre 2012 et 2017 aux championnats de France mais également d'amener Anthony à parvenir au sommet en étant champion du monde en 2013 et 2015. La passion des chiens étant prépondérantes, Anthony a continué à partager des liens forts avec ses chiens. Cela s'est prouvé très récemment puisque Phoenix est malheureusement décédé il y a peu de temps mais Anthony ne s'est pas laissé abattre et est devenu champion du monde pour la troisième fois de sa carrière le 1^{er} mai 2022 aux côtés d'Atlas son nouveau compagnon de compétition.

A la vue des différents rapports d'assemblées générales des années où il a obtenu ses titres (2013,2015,2022) nous ne voyons pas d'impact direct sur le nombre de licenciés par exemple qui est un bon indicateur de l'expansion de la pratique. En effet, cette expansion reste constante au fil des années comme nous l'avons vu auparavant mais les titres d'Anthony Le Moigne permettent donc de développer la médiatisation puisqu'un titre de champion du monde attire forcément les médias, mais il apporte aussi un certain poids pour l'objectif de devenir délégataire par rapport au gouvernement. L'impact d'Anthony est donc plutôt sur la durée dans le temps tout comme sa carrière, presque dix ans séparent son premier titre de champion du monde de son dernier, il y a donc une certaine longévité dans sa carrière qui sont signe d'une pratique préservant la santé, d'un plaisir pris dans la pratique sans fin mais aussi et surtout une qualité de travail et conditions d'entraînement très bonne en France lui permettant de rester de nombreuses années au plus haut niveau. L'ensemble de ces perspectives nous

permettent donc d'affirmer que le canicross a une performance de haut niveau en France. Cette performance est permise par la F.S.L.C. qui en retire tout de même également des avantages, cette coopération haut-niveau et institution est donc donnant-donnant et donc chaque partie peut pleinement s'épanouir dans son domaine. Cette recherche d'épanouissement se retrouve également au sein des valeurs véhiculées par la pratique que nous allons voir par la suite.

7.2 Des valeurs sociales, morales, physiques et psychologiques à travers une pratique au service de l'être humain en adéquation avec les valeurs animales

7.2.1 Une pratique permettant un bien être physiologique chez l'être humain mais également psychologique et social !

Le canicross est véritablement une pratique qui permet d'accroître son efficacité physique mais également psychologique et social.

En effet, le canicross permet de développer ses capacités physiques par la présence de la course à pied en présence de son animal de compagnie. Chez l'être humain, la présence de l'animal de compagnie peut lui permettre de se motiver à s'engager dans une activité physique. La course par ailleurs, permet en effet de rester en forme, de renforcer sa fonction cardiovasculaire, d'évacuer le stress et de se muscler...autant de raisons qui, si elles sont valables pour l'être humain, le sont aussi pour le chien.

De plus, le chien aime que ses maîtres partagent des moments avec lui. Aller courir avec lui sera donc pour lui un moment de partage et de complicité où il sera possible d'en profiter pour peaufiner son éducation en lui apprenant de nouvelles indications (« stop », « à gauche », « à droite »...).

Les animaux de compagnie ont tendance à pousser toujours plus loin ce qui tire l'être humain physiquement mais aussi psychologiquement. Grâce à son rythme, il permet à chacun de se surpasser. Le chien aura tendance à aller plus vite que son maître. Si en début de course, il aura un pas décidé et aura tendance à foncer et à tirer avec son harnais. Sur la fin, sa cadence sera plus lente et s'adapte à la foulée du maître. Parce que le chien aura soif d'aventure avec son maître, il sera motivé à la pratique tous les jours et tirera son maître encore une fois. L'humain et le chien forment ainsi une équipe indissociable, « mais ça dépasse l'aspect physique, dit Antony. Ce n'est pas juste de courir derrière et de se faire tirer par son chien. C'est aussi le chien qui nous aide à sortir de notre zone de confort. C'est le chien qui nous aide à programmer notre sortie et nos entraînements. »

La réussite de cette discipline selon Anthony LE MOIGNE serait « Vraiment l'essence de ce sport, c'est de trouver la synergie entre l'humain et le chien. Ce n'est pas une question de vitesse ni une question de performance, c'est l'idée de ne faire qu'un avec son chien. ». Ainsi, c'est véritablement une pratique ayant un ressort social plus que physique et psychologique. La pratique, sans lien fort avec l'animal, ne serait soldée que par un échec. Un lien fort permet ainsi de pratiquer en ayant confiance en son partenaire, d'accroître sa relation avec ce dernier mais également d'obtenir un sentiment d'accomplissement à deux renforçant la cohésion.

Afin d'illustrer ce lien social nous pouvons prendre la fabuleuse histoire d'Antony LEMOIGNE avant son départ des championnats du monde en 2013 en Italie : Au départ de la première manche de ses championnats du monde, la longe reliant le coureur au chien s'est cassée. Mais, alors que la clameur monter la foule, contre toute attente, au bout de quelques mètres, le chien ne ressentant pas la présence de son maître, s'est retourné et est revenu au point de départ. Il s'est assis, attendant que son maître répare le matériel. Le duo a pu repartir, à fond de train, avec seulement 15 secondes de retard, largement rattrapées à l'arrivée. Cela témoigne du fort lien social demeurant entre les deux protagonistes.

7.2.2 Une discipline cherchant avant tout le bien-être animal et dans le cas échéant, le compétiteur se met face à des instances juridiques

Le Canicross, c'est un sport d'exception, en effet il associe la course à pied entre un chien et un humain. Comme vu dans la partie précédente c'est donc un lien très fort qui les uni.

La discipline a ainsi été codifiée de sorte que ce soit davantage une discipline allant dans le sens du bien-être animal. Ainsi de nombreuses institutions ont été créées notamment la FSLC qui est une structure sportive nationale se préoccupant du bien-être de son coéquipier canin dans tous les domaines.

Elle a mis des règles bien précises en place pour permettre la bonne pratique de ce sport vis-à-vis de nos compagnons. Il y a donc parmi ses règles bien précises des directives interdites telles que la course avec le harnais derrière l'homme et bien sur tous types d'abus. Dans cette idée de bien-être animal, l'obésité n'est malheureusement pas que l'apanage des êtres humains. Elle est galopante chez nos compagnons à quatre pattes qui seraient aujourd'hui aux alentours de 30 % à souffrir de problème de poids. Pour prévenir son apparition, rien de mieux que de surveiller son alimentation et d'augmenter la durée et le niveau de ses dépenses physiques notamment à travers le canicross.

Pour le Canicross en compétition, il existe des instances de contrôle afin de vérifier la bienséance de l'animal avant le départ. Il peut être demandé de réaliser un examen physique des chiens pour un vétérinaire de course avant le départ de la course pour que ceux-ci soient

autorisés à courir. Le directeur de course peut également interdire l'inscription du chien pour des raisons valables.

En amont des entraînements, les athlètes doivent s'assurer que leur chien soit apte à pratiquer, bien que sa motivation soit présente. Le surentraînement peut avoir en lui un effet néfaste comme chez les êtres humains, notamment avec les blessures.

Par ailleurs, l'animal doit être constamment hydraté par petites gorgées au cours de la course. S'il veut plonger dans une rivière ou une mare, il faut le laisser faire pour qu'il se rafraîchisse. A noter que le canicross ne se pratique pas durant les périodes caniculaires. Il en va du bien-être du chien qui peut être victime de déshydratation, coup de chaleur, fatigue prématurée, attaque cardiaque ou lésion musculaire.

Ainsi, si le pratiquant ne respecte pas les règles de bien être animalier il peut encourir des sanctions. Les sanctions applicables sont premièrement des pénalités sportives telles que : la disqualification, l'annulation de performances, le déclassement, l'interdiction temporaire de participer à certaines épreuves ou de prendre part à certains stages.

Des sanctions disciplinaires telles que : l'avertissement, le blâme, la suspension de compétition ou d'exercice de fonctions,, le retrait provisoire de la licence, la radiation.

Mais encore, l'inéligibilité aux instances dirigeantes, notamment en cas de manquement grave aux règles techniques du jeu ou d'infraction à l'esprit sportif. Dopage : en cas de première sanction, la suspension de compétition peut être remplacée, avec l'accord de l'intéressé et, le cas échéant, celui de son représentant légal, ou complétée par l'accomplissement pendant une durée limitée d'activités d'intérêt général au bénéfice de la fédération, de ses structures ou de ses membres.

7.2.3 Le canicross, une discipline qui ne veut pas apparaître sur la scène olympique

Au cours de nos recherches et notamment de la lecture du livre de Jean Pierre TALBOT, Président de l'ECF ne souhaite pas " je n'ai pas le souhait que nos disciplines (canicross, cani trottinette, cani-vtt) deviennent sports olympiques".

Ceci est pour lui un avis personnel qui peut ne pas être partagé. Il craint en effet que la course aux médailles n'engendre des excès qui ne seraient pas raccord avec les bases du canicross. "J'imagine les divers risques encourus "Tout d'abord, le dopage des chiens ! Je suis persuadé que le risque est bien créé jusqu'à ce jour, dans nos compétitions, je n'ai jamais remarqué d'anomalies. Quelques comportements étonnants peut-être et un début de suspicion ... ?"

Il est vrai que dans certains pays, les rétributions sont attribuées aux athlètes en fonction de leurs résultats et des titres conquis. La tentation est donc importante pour vivre de sa passion, rappelons qu'en France les athlètes de cette discipline ne sont pas rétribués hormis s'ils ont

des titres aux compétitions internationales. Ces derniers doivent ainsi réaliser des partenariats afin d'obtenir une rétribution, ce n'est pas une discipline qui peut être exercée à plein temps et dont l'on peut vivre.

“De plus, le dopage moderne n'est plus chimique, les produits sont devenus biologiques et génétiques, dès lors pratiquement indécélables. Les malveillants n'ont cure de la santé de leur chien : seule la victoire compte !” Cela se relie ainsi à la partie précédente de la bienséance de l'animal, le canicross ne se veut au détriment de l'animal. Les chiens risqueraient d'être écartés dès qu'ils deviendraient moins compétitifs de la même manière que les chevaux de compétition. Dans un article du ouest France: *Chevaux de course réformés : certains n'échappent pas à l'abattoir* “De nombreux chevaux de course sont voués à un avenir moins glorieux. Leur transfert vers un abattoir est en effet la solution pour laquelle certains propriétaires peu respectueux optent sans aucune vergogne. De nombreuses associations se mobilisent contre cette cruauté afin de sauver des abattoirs ces chevaux réformés. Du coup, cette tendance commence à diminuer mais on est encore loin de sauver tous les chevaux de course des abattoirs. Chaque année, près de 10 000 chevaux réformés, dont une grande majorité de trotteurs, sont abattus pour l'une ou l'autre des raisons suivantes : Trop vieux pour participer aux courses, Manque de performance sur les pistes, Inaptitude physique, Propriétaire qui ne dispose plus de ressources financières suffisantes.”⁸

L'athlète qui ne cherche que la performance en changera aussitôt sans se soucier du chien et de son futur ... alors que le canicross requiert une réelle complicité entre le sportif et l'animal. Dans le même ordre d'idée, il est simple d'imaginer que l'athlète exige de la performance canine à outrance. Pour ce faire, on lui prépare dix excellents chiens mais il n'en choisit qu'un seul ... Que faire des autres devenus encombrants ? C'est le phénomène de chien sans maître, on procure un chien à un athlète de grandes performances.

Il n'y a donc pas de lien social qui se crée entre eux et une vision du chien machine, en comparaison nous avons la vision du corps machine des années 1930 en proposant des enseignements dans les Institut Régionaux de l'Education Physique et de la Santé en proposant des enseignements physiologiques, biomécaniques... mais non psychologique. Il n'y aurait donc pas de prise en compte de la conscience animale, en le voyant comme un être. Le champion pourrait détester les chiens, être « caniphobe » et malgré tout remporter le titre olympique, ce qui dématérialise la pratique... Jean Pierre TALBOT fait ainsi ressortir la

⁸ Ouest France, O. F. (2016, 2 octobre). *Que deviennent les chevaux de course après leur carrière ?* Le Mag des Animaux. Consulté le 11 mars 2022, à l'adresse

<https://lemagdesanimaux.ouest-france.fr/dossier-176-chevaux-course-carriere.html>

conscience de l'animal en citant "Utah, véritable « Formule 1 » est assez exclusif et ne court qu'avec moi. En effet, lorsque je le prête à quelqu'un, il commence la course sur les chapeaux de roue puis, après 1 km, il stoppe, inflexible et n'effectue plus un pas : une véritable statue Sa course est terminée." N'est-ce pas cela l'esprit « canicross » ? D'ailleurs il y a fort à parier qu'un athlète, même excellent, ne pourrait monter sur la première marche s'il n'est pas en symbiose avec le chien....

8 Conclusion :

A travers nos divers arguments nous avons pu constater que la discipline possède une faible envergure et que son rayonnement français n'est que très récemment en expansion notamment à travers entre-autre les performances d'Antony LEMOIGNE.

Cette pratique se démocratise, dans un contexte où l'animal est actuellement un pilier familial et où le marché des produits animaliers est en constant développement.

En comparaison au sport équestre ce sport s'est développé non pas par un besoin fondamental de transport entre un point A et un point B mais par une volonté d'accroître ses liens sociaux avec son animal.

La pratique s'est particulièrement développée lors de la pandémie par l'augmentation de la pratique du jogging ainsi que par la nécessité de partager un moment avec quelqu'un.

Nous avons transversalement observé que le canicross ne se veut sur la scène olympique en raison d'une volonté de conserver le bien-être animal avant tout et que cela ne dérive vers des actes illégaux envers leurs compagnons animaliers. Il y a donc une très large volonté de conserver les valeurs primaires de la pratique avant tout.

Afin de poursuivre le suivi de l'évolution de la pratique nous pourrions nous intéresser à l'étude des futures années par rapport à l'expansion de la médiatisation et du haut-niveau notamment. En effet, pour donner suite à son titre de champion du monde du 01/05/2022, Anthony Le Moigne a annoncé mettre fin à sa carrière internationale. Avec ce « fer de lance » en moins, comment va évoluer la pratique du canicross française sur le plan international et du haut niveau ?

9 Bibliographie :

<http://canicrossinfo.com>

<http://www.canicross.international/site/fr/cm-2022/>

<https://wamiz.com/chiens/actu/antony-moigne-ressens-cours-chiens-magique-17031.html>

<https://www.fslc-canicross.net>

<https://www.fslc-canicross.net/wp-content/uploads/2018/09/nume%CC%81ro-3.pdf>

https://www.fslc-canicross.net/wp-content/uploads/2020/04/FSLC-REG-004-1_A-reg-disciplinaire.pdf

https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/200706_tableau_115_federations.pdf

https://www.youtube.com/watch?v=4z_RJ1kw1qk

<https://www.youtube.com/watch?v=rPplh3DvpE8>

10 Annexe :

10.1 Annexe 1 : *Compte rendu assemblée général F.S.L.C.*

Question 3 : Qu'en est-il de l'agrément du ministère des sports ?

Réponse 3 : La fédération a déposé il y a plus d'un an un nouveau dossier de demande d'agrément. Au mois d'avril le président a reçu un appel téléphonique du service juridique du ministère des sports pour annoncer que le dossier était à l'étude mais qu'il manquait des pièces. Le complément d'informations a été fourni. Actuellement notre dossier a été traité par le service juridique du ministère des sports. A ce jour, il est entre les mains du cabinet de la ministre et de la hiérarchie du ministère des sports. Par rapport aux demandes précédentes notre dossier a franchi un cap important. A ce jour il ne s'agit plus que d'une décision politique.